

Saint-Quentin-en-Yvelines est composé de nombreux paysages. Son identité est liée à cette diversité et à la multitude de marqueurs naturels et architecturaux qui y prennent place. De nombreuses fractures persistent (N10, N12, zones d'activités, etc.), qui limitent les déplacements à vélo et à pied.

La mise en réseau des aménités urbaines et naturelles, par l'intermédiaire d'itinéraires dédiés aux modes doux, permettra de résorber ces fractures et d'inciter à découvrir le territoire sous un nouvel angle. Ces itinéraires seront rythmés par de nombreux points de vue, dont certains, en belvédère, pour une meilleure compréhension de la géographie et des paysages saint-quentinois.

Cette démarche, inclusive, ne se limite pas à l'homme. Elle a pour ambition le confortement des trames vertes et bleues sur l'ensemble de l'agglomération.



1.1 Faire découvrir la diversité des paysages de l'agglomération à travers un réseau de promenades qui dessert les lieux d'intérêt culturel, naturel, ludique, commercial, sportif, et patrimonial

1.1.1 Mettre en place un réseau de promenades complémentaire au Grand Chemin reliant des points d'étape stratégiques à l'échelle des 12 communes de l'agglomération

1.1.2 Établir des corridors écologiques reliant les grands réservoirs de biodiversité du territoire

1.2 Aménager et rendre accessibles les points de vue remarquables de l'agglomération

1.2.1 Mettre en scène les points de vue et s'assurer de leur inscription dans le réseau de promenades

1.3 Aménager des parcours piétons-cycles lisibles et agréables

1.3.1 Résorber les fractures créées par les infrastructures de transport en prévoyant leur traversée par les modes doux

1.3.2 Pacifier les grands axes traversant l'agglomération en requalifiant les profils de voirie au bénéfice des circulations douces



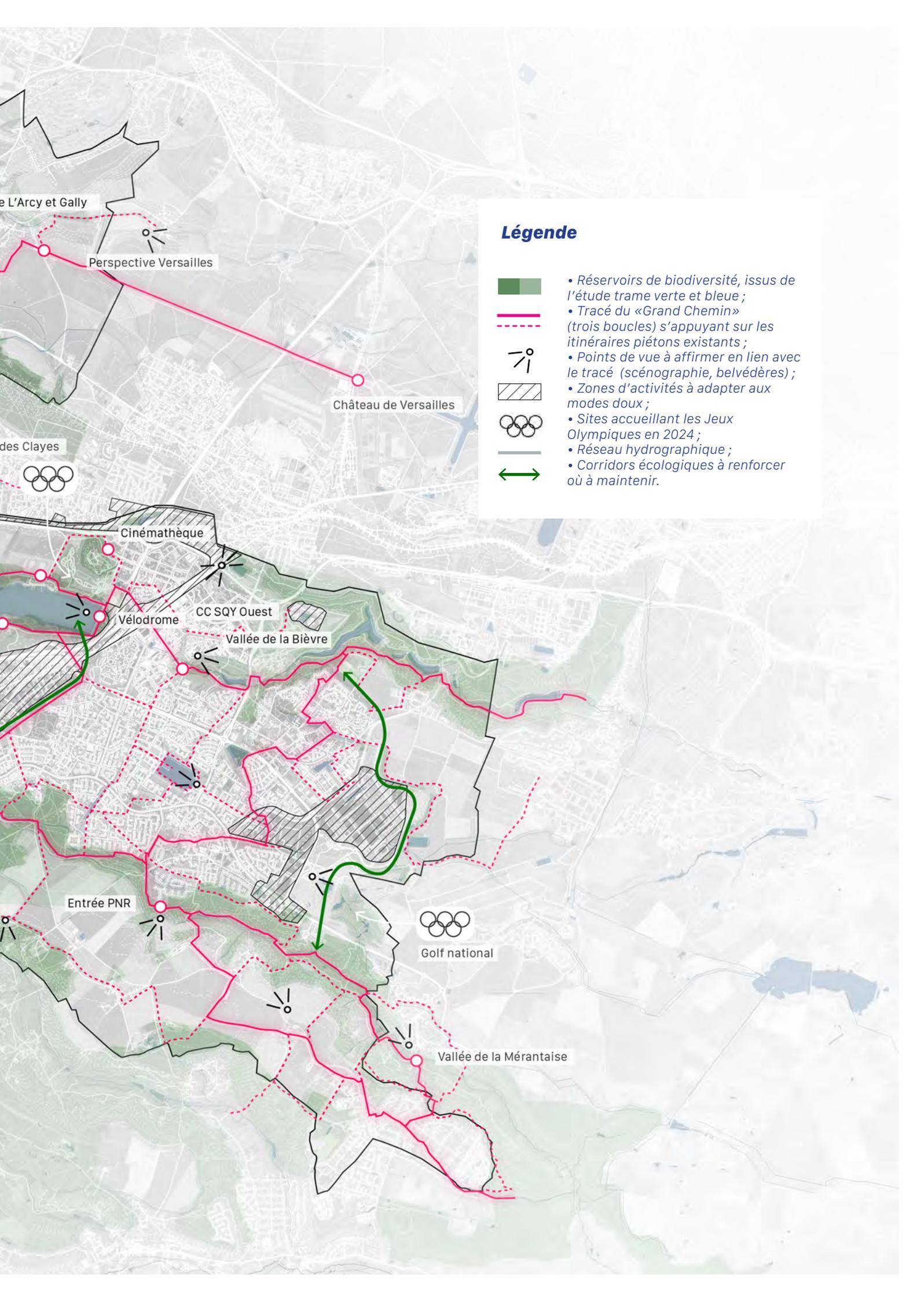
Vision prospective, Pont piéton entre l'avenue des Noës et la rue Louis Lormand, La Verrière, été 2019



Vision prospective, Route Nationale 10, été 2019



Carte de synthèse de l'OQP 1



Légende

-  • Réservoirs de biodiversité, issus de l'étude trame verte et bleue ;
-  • Tracé du «Grand Chemin» (trois boucles) s'appuyant sur les itinéraires piétons existants ;
-  • Points de vue à affirmer en lien avec le tracé (scénographie, belvédères) ;
-  • Zones d'activités à adapter aux modes doux ;
-  • Sites accueillant les Jeux Olympiques en 2024 ;
-  • Réseau hydrographique ;
-  • Corridors écologiques à renforcer où à maintenir.